

Zeitschrift: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1365

Rubrik: Oublié...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le oui sera aussi de gauche

Née dans l'urgence, la concertation budgétaire genevoise n'a pas craqué sous la tension (DP 1354). Reste aux états-majors des partis à mobiliser leurs troupes pour franchir le cap du 20 décembre, puis poursuivre l'effort sur la durée.

FACE À LA crise des finances publiques, le Parlement genevois propose tant de nouvelles recettes que des mesures qui font mal sur le plan social, et une baisse de 5% du traitement des fonctionnaires. La «gauche-qui-résiste» s'y oppose avec la plus grande énergie et gagne en votation populaire. Aux élections suivantes elle remportera la majorité au gouvernement – et fera passer bien pire, notamment une réduction de 10% du traitement des fonctionnaires. Ce scénario, les Genevois l'ont peut-être oublié, mais ils l'ont déjà connu: c'est celui de l'ascension et de la chute de Léon Nicole (1933-1936). C'est celui que répètent aujourd'hui l'Alliance de gauche, la Jeunesse socialiste ou le Cartel intersyndical de la fonction publique.

Les socialistes genevois, paraissant se rappeler qu'ils sont les héritiers d'une dissidence démocratique du parti de Léon Nicole, après que ce dernier eut approuvé le pacte entre Hitler et Staline, ont, eux, assimilé la leçon de l'histoire. Minoritaires dans la législature précédente, ils pratiquaient facilement le déni de réalité et l'opposition de principe à toute mesure proposée par le gouvernement monocolor, de la même manière que la droite majoritaire au Grand Conseil aggrava la crise en refusant toute collaboration au gouvernement Nicole. Assez miraculeuse, leur conversion au réalisme a été facilitée par le sentiment de responsabilité que donnent depuis une année la majorité symbolique d'une voix de l'Alternative au Parlement et l'élection au Conseil d'État d'un Vert et de deux socialistes (dont Micheline Calmy-Rey aux Finances), qui sont encore en état de grâce.

On murmure pourtant ferme à la base. Il y a la réaction émotionnelle de ceux qui s'indignent de la baisse de 3252 fr. par an de l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de rentes de l'assurance invalidité à faibles ressources, comparée aux 2000 fr. supplémentaires dont seront taxées les fortunes de plus de deux millions. Et le nouveau prêt-à-penser anticapitaliste qui revendique pour l'État un absurde droit à l'endettement sans rembourse-

ment. Ce qui est nouveau, pourtant, et prometteur, c'est la démarche fondée sur une action véritablement collective des sept conseillers d'État et un dialogue approfondi entre les cinq partis gouvernementaux: tous ont su dépasser leurs intérêts immédiats et faire des concessions pour aboutir à un «paquet ficelé» qu'ils soutiennent chacun dans son ensemble.

Effort commun et équilibré

Le choix n'est donc pas entre une politique déflationniste de droite et une hypothétique politique de gauche «prenant l'argent où il est». Il est entre un effort commun et équilibré pour restaurer l'État en bon ordre et un assainissement plus brutal et moins bien réparti. L'affaire de l'allocation complémentaire AI en est une bonne illustration: c'est un sentiment de culpabilité paternaliste, en période de haute conjoncture, qui a conduit Genève à introduire, seul en Suisse, un supplément AI à l'allocation complémentaire cantonale AVS-AI. Il est socialement bien plus juste de savoir le remettre en cause, même si c'est douloureux, et d'avoir, en parallèle, pu faire face à de nouveaux besoins en introduisant et en préservant le revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) pour les chômeurs en fin de droits.

Un refus le 20 décembre serait l'annonce d'une réduction généralisée, et non ciblée, des prestations sociales, comme du nombre et du traitement des fonctionnaires. Une réduction d'autant plus élevée qu'il faudrait renoncer aux recettes fiscales nouvelles qui font, par leur importance (notamment plus 30 millions sur la fortune), l'originalité du paquet genevois par rapport à d'autres: selon la Constitution cantonale, les économies inévitables pourront alors être soustraites au référendum facultatif par le Grand Conseil, alors que cette voie lui est interdite pour les impôts. Celles et ceux que la gauche défend ont tout à y perdre, tandis que l'électorat de droite n'a en réalité rien à gagner au chaos qui en résulterait, en particulier sur le plan économique. Nous ne sommes

plus dans les années trente, «classe contre classe», l'approche retenue est bien celle d'un assainissement général et progressif.

Ouverture d'un chantier

Au demeurant, l'acceptation du paquet ne fera qu'ouvrir pour le gouvernement et les partis qui le soutiennent un chantier de longue haleine: approfondir la démarche de ces derniers mois jusqu'à l'équilibre du budget de fonctionnement (90 millions par an à trouver pour les quatre exercices suivants, et encore 140 millions du fait de la limitation dans le temps de certaines nouvelles recettes), puis apprendre à se mouvoir collectivement dans l'atmosphère, plus saine mais raréfiée, du cadre constitutionnel complexe qui s'appliquera alors (stabilisation de la dette et équilibre du budget de fonctionnement sur des périodes de six ans, avec des clauses de sauvegarde conjoncturelles). Un État à transformer, une politique sociale à repenser, une fonction publique à moderniser, une fiscalité à revoir en intégrant économie et écologie pour un développement durable: loin d'être entravé, le jeu des politiques peut trouver un élan nouveau dans des règles clairement posées par le peuple. Dans une telle partie, la gauche réformatrice des socialistes et des Verts dispose de meilleures cartes, pour peu qu'elle s'assume sans complexes.

fb

Oublié...

EST-CE LA revanche de Schawinski? Le prix Duttweiler vient de lui être décerné. Rappelons qu'il avait été licencié par Migros alors qu'il était rédacteur en chef de *Tat*. Peu après le journal avait disparu, en automne 78. Après quelques mois de parution, Schawinski était remplacé par Karl Vögeli. Les journalistes entrent en grève. La délégation de l'administration Migros décide la suspension de la parution du quotidien.

cfp